

NATURA CAP 2026

REGLEMENT COURSES A PIED ET MARCHES NATURE - 1^{er} NOVEMBRE 2026 –

-

▪ TYPE D'ÉPREUVE

Courses jeunes et adultes :

- Une épreuve de course à pied fléchée, mesurée et chronométrée de 5 km (adultes + jeunes nés en 2013 et avant) - 48 m D+
- Une épreuve de course à pied fléchée, mesurée et chronométrée de 10 km (adultes + jeunes nés en 2011 et avant) - 87 m D+
- Une épreuve de course à pied fléchée, mesurée et chronométrée de 21,1km (semi-marathon adultes et jeunes nés en 2009 et avant) - 129 D+

Courses enfants :

- Une épreuve de course à pied fléchée non chronométrée de 700 m réservée aux enfants nés entre 2018 et 2020.
- Une épreuve de course à pied fléchée non chronométrée de 1400 m réservée aux enfants nés entre 2016 et 2017.
- Une épreuve de course à pied fléchée non chronométrée de 2100 m réservée aux enfants nés entre 2014 et 2015.

Marches :

- Une marche fléchée de 5 km ouverte à tous
- Une marche fléchée de 10 km ouverte à tous

▪ LIEU DE L'ÉPREUVE :

Eckwersheim - au Nord de Strasbourg, sur la D226 entre Vendenheim et Olwisheim.

Départ et arrivée des courses à proximité de la salle socioculturelle d'Eckwersheim, rue du stade.

Retrait des dossards :

Salle socioculturelle d'Eckwersheim – route d'Olwisheim

Le 1^{er} novembre 2026 de 7H30 à 11H30

Tout échange ou transfert de dossard est strictement interdit.

▪ **COURSES :**

Documents obligatoires pour les courses 5 KM / 10 KM / SEMI-MARATHON

Pour jeunes et adultes :

Document PPS (Parcours de Prévention Santé) à télécharger sur le site <https://pps.athle.fr/>

Courses enfants (700M/1400M/2100M) : pas de certificat médical (courses non chronométrées) –

Modalités : Soit une décharge de responsabilités à remplir par les parents de l'enfant mineur sur place (accompagné du parent) soit un questionnaire de santé avec autorisation parentale à remplir et à valider sur le site d'inscription www.chronopulse.fr

Classement en temps réel.

Parcours sur sentiers - chemins - routes.

Courses enfants non chronométrées.

▪ **MARCHES :**

Pas de document PPS requis pour les marches (hors chronométrage)

Remise d'un dossard dans la salle socioculturelle.

Parcours sur sentiers - chemins - routes.

Aucun départ ne sera possible sans dossard.

Départ des courses et marches :

Semi-marathon	: 9H15
10 km	: 10H
5 km	: 10H30
Marche 5 km ou 10 km	: 10H40
Courses enfants à partir de 700 m	: 11H30

▪ **INSCRIPTIONS :**

Inscription sur le site www.chronopulse.fr jusqu'au 30 octobre 2026 à 23h59.

Des frais bancaires pourront s'appliquer lors de l'inscription en ligne.

Inscriptions dans la limite des dossards disponibles.

-Inscriptions et paiement en ligne :

Semi-marathon	: 22€
5 km	: 10€
10 km	: 15€
Marche 5 km et 10 km	: 5€
Courses enfants à partir de 700 m	: 3€

-Inscriptions et paiement sur place :

Le 1^{er} novembre de 7H à 11H30

Semi-marathon	: 25€
5 km	: 12€
10 km	: 17€
Marche 5 km et 10 km	: 5€
Courses enfants à partir de 700 m	: 3€

Merci de privilégier le paiement par carte bancaire sans contact.

▪ **RECOMPENSES :**

Récompenses pour les trois premiers du classement scratch masculin et féminin pour chaque format de course.

Récompense au dernier concurrent de chaque course.

Un challenge du nombre récompensera l'association/club/entreprise la ou le plus représenté(e) (inscription sous le même nom). Ne concerne pas les dossards offerts par les organisateurs.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

Remise après les courses dans la salle socioculturelle.

▪ **RESULTATS :**

Affichage des résultats sur le village des courses et sur la page Facebook et INSAGRAM NATURA CAP ECKWERSHEIM.

▪ **RENSEIGNEMENTS :**

Courses à pied et marches : naturacap@vce1922.com

▪ **COURSES SOLIDAIRES**

Soutien financier à l'association Alsace Contre le Cancer.

▪ **RAVITAILLEMENT :**

Ravitaillement liquide et solide à l'arrivée.

Point d'eau et ravitaillements sur le parcours pour la course des 10 km ainsi qu'au km 6,5 et km 14 du semi-marathon.

Chaque coureur est prié d'apporter son propre gobelet réutilisable.

▪ **DIVERS :**

Consignes disponibles sur place

Toilettes disponibles sur place.

Douches et vestiaires sur place

Stationnement : Salle socioculturelle d'Eckwersheim / Stade de foot Eckwersheim / Centre équestre Eckwersheim

Parcours visible sur les pages Facebook : NATURA CAP ECKWERSHEIM sur la page Instagram NATURA CAP ECKWER

Epingles non fournies.

Porte-dossard conseillé.

Secouriste sur place.

Traversées de route sécurisées par la présence de signaleurs. La vigilance est cependant de mise.

Les chiens sont autorisés sur les épreuves de marche uniquement, tenus en laisse et à distance des autres participants. Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur des équipements.

▪ **ECO-RESPONSABILITE**

Chaque coureur devra se munir de son propre gobelet, afin de limiter l'impact environnemental des déchets.

Chaque coureur veillera au respect de l'environnement et s'engage à ne pas jeter de détritux dans la nature.

Des bacs de tri des déchets sont prévus au niveau des ravitaillements et sur le village de la course.

▪ **ASSURANCE :**

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

▪ **RESPONSABILITES :**

Pas d'accompagnateur ou d'assistance extérieure, sauf assistance médicale de l'organisation sur les zones de départ/ arrivée ou sur les parcours.

En cas d'abandon, il est impératif de prévenir un signaleur ou un secouriste.

Les concurrents devront se soumettre le jour de l'épreuve aux directives des organisateurs qui veilleront au respect du règlement de la Fédération Française d'Athlétisme et aux mesures imposées par la Préfecture du Bas-Rhin (67) et par l'Eurométropole de Strasbourg.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé, ou provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs. Il en est de même en ce qui concerne la perte ou le vol d'objets ou de matériel.

Les participants se portent garants en cas de détérioration volontaire occasionnée durant l'évènement.

• **DROIT A L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNEES**

Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve le droit de filmer ou de photographier sa participation à l'évènement, pour une utilisation sur les pages Facebook/Instagram ou sites internet dédiés.

Tout participant autorise les organisateurs à le contacter par mail au sujet de l'évènement courses, marches lors de l'évènement NATURA CAP Eckwersheim.

Tout participant autorise les organisateurs et le site CHRONOPULSE à les contacter par messagerie ou par SMS pour leur transmettre leur numéro de dossard et leur classement.

▪ **REMBOURSEMENT :**

En cas d'arrêté préfectoral obligeant les organisateurs à annuler les courses, en cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables, de catastrophe naturelle, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Il n'a pas de remboursement de la course en cas de non participation à l'évènement de la part du coureur ou du marcheur pour motif de santé ou indisponibilité.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.